



LES ENJEUX SECURITAIRES ET ENERGETIQUES DANS L'ESPACE ADRIATIQUE

08 FEVRIER 2015

N° 2014 1050083582 – EJ court 1505621864

Le ministère de la Défense fait régulièrement appel à des études externalisées auprès d'instituts de recherche privés, selon une approche géographique ou sectorielle, visant à compléter son expertise interne. Ces relations contractuelles s'inscrivent dans le développement de la démarche prospective de défense qui, comme le souligne le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, « *doit pouvoir s'appuyer sur une réflexion stratégique indépendante, pluridisciplinaire, originale, intégrant la recherche universitaire comme celle des instituts spécialisés* ».

Une grande partie de ces études sont rendues publiques et mises à disposition sur le site du ministère de la Défense. Dans le cas d'une étude publiée de manière parcellaire, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie peut être contactée pour plus d'informations.

AVERTISSEMENT : Les propos énoncés dans les études et observatoires ne sauraient engager la responsabilité de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ou de l'organisme pilote de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère de la Défense.



EPS 2014-01

« Les enjeux sécuritaires et énergétiques dans l'espace adriatique »

NOTE 2

Adriatique : l'interface criminelle

Sommaire

DES CARACTÉRISTIQUES PROPICES AUX ACTIVITÉS CRIMINELLES..... 5

- 1.1. Le produit de l'histoire et de la géographie 5
- 1.2. Des facteurs aggravants 6

LE CRIME ORGANISÉ DANS L'ESPACE ADRIATIQUE 9

- 2.1. Les principaux secteurs d'activité criminelle..... 9
 - Trafic de stupéfiants.....10
 - Trafic d'êtres humains.....12
 - Trafic d'armes14
 - Blanchiment.....16
 - Trafics d'organe19
- 2.2. Des spécificités nationales ?20
- 2.3. Le poids de la corruption22

TRANSNATIONALITÉ DES RÉSEAUX ET LUTTE CONTRE LE CRIME.....24

- 3.1. Les liens transadriatiques25
- 3.2. Présence en France et relations extérieures26
- 3.3. Quelles réponses européenne et internationale à la criminalité organisée ?27

DES CARACTÉRISTIQUES PROPICES AUX ACTIVITÉS CRIMINELLES

La région des Balkans occidentaux bordant la mer Adriatique constitue depuis de nombreux siècles une interface géographique entre l'Europe occidentale et le complexe Grèce-Asie mineure. Déjà dans l'Antiquité puis au Moyen-Âge, cette région avait une importance stratégique dans les communications des Empires romain et byzantin où, à partir de la fin du IV^e siècle, se trouve la limite entre Occident et Orient. Un complexe réseau routier reliant l'Italie à Constantinople – et comprenant par exemple la *via Egnatia* – servait d'interface économique Nord-ouest/Sud-est et, par là, de poumon économique aux empires orientaux. De ce fait, les populations locales ont été habituées de longue date au grand commerce transrégional et à la complexité des échanges entre différentes aires culturelles. Depuis les Proto-Slaves de l'Antiquité jusqu'aux Turcs de l'époque moderne, les Balkans ont ainsi connu une grande mixité ethnique et ont toujours été un enjeu de la lutte entre puissances eu égard à leur rôle stratégique comme voie de communication.

De nos jours, cette qualité d'interface du complexe Balkans occidentaux-Adriatique continue de jouer le rôle de point de contact entre l'Europe occidentale, l'Europe centrale et la Méditerranée orientale. Si cette caractéristique constitue un atout pour l'essor du crime organisé, l'implantation pérenne d'activités de ce type est le fruit d'un processus complexe.

1.1. Le produit de l'histoire et de la géographie

La géographie de la région et son histoire, intimement liées, fournissent en effet plusieurs facteurs explicatifs du développement du crime organisé, s'inscrivant dans la longue durée.

Au niveau géographique tout d'abord, la complexité du relief des Balkans et des Alpes dinariques entraîne une fragmentation des différentes zones en sous-régions, plus ou moins enclavées, rendant toute intégration complexe et tout contrôle global pratiquement impossible. **Ce relief difficile ajouté à cette situation de carrefour entre l'Europe occidentale, centrale et l'Asie mineure fournit donc à la région une morphologie et une localisation propice au développement d'activités criminelles.**

Au niveau historique, l'alternance des différentes influences extérieures et leur orientation plus ou moins bienveillante selon les populations ont entraîné **le développement, tout au long de l'histoire, d'une tradition de brigandage et de contrebande mais également d'une attitude de défiance vis-à-vis des autorités en place.** De même, les criminels les plus influents ont souvent été approchés par les autorités pour tenter de les coopter¹.

¹ « L'activité de réseaux sociaux agissant en marge de la loi et de l'ordre institutionnel (bandes insurrectionnelles, sociétés secrètes, groupes criminels et réseaux trafiquants) est une donnée incontournable des

Ce type de relation a ainsi favorisé la persistance d'une porosité entre Etat et réseaux illicites. Parfois en lien avec des aspirations nationales², ces activités illicites se sont également ravivées sous la période communiste où la fermeture économique officielle de la région correspondait au développement d'une économie souterraine de contrebande, posant les bases de certaines organisations actuelles.

1.2. Des facteurs aggravants

A ces facteurs explicatifs historiques s'ajoutent des facteurs aggravant, en partie produits des premiers. A plus d'un titre, l'éclatement de la Yougoslavie et les guerres qui l'ont accompagné, la fin de la dictature communiste en Albanie et donc, **les évolutions politiques et évènements des années 1990, constituent un tournant ayant pu jouer le rôle de catalyseur, et ce de plusieurs manières.**

Tout d'abord en conduisant à l'érection d'Etats faibles ne disposant pas des moyens nécessaires à l'administration, au contrôle et à la surveillance de leurs territoires, voire d'Etats mafieux³ où d'anciens résistants aux régimes communistes, parfois déjà reconvertis dans le crime, ont pénétré les plus hautes administrations.

En effet, la faiblesse de certains des Etats nouvellement créés dans la région suite à l'éclatement de la Yougoslavie, comme l'ARYM ou le Kosovo, entraîne une forme plus ou moins aboutie d'impunité pour les criminels transnationaux qui profitent de ces véritables « zones grises » pour y implanter la base arrière de leurs activités européennes⁴, quand ce ne sont pas les dirigeants eux-mêmes qui sont accusés de prendre part aux trafics. Le cas du Président monténégrin Milo Djukanovic, accusé en Italie en 2001 d'avoir participé dans les années 1990 à un vaste trafic de cigarettes en lien avec la Camorra et la Sacra Corona Unita (dont le volume est estimé à plus de 1 000 tonnes par mois⁵) en constitue une excellente illustration.

Ensuite, en accélérant des flux migratoires, des diasporas devenant des relais d'influence, facilitant l'implantation et le développement des activités illicites à l'étranger en lien avec les pays d'origine.

Ainsi, pour des raisons économiques comme politiques, de nombreux habitants des Balkans ont émigré avant pendant et après les guerres. Des diasporas albanaise, serbe, croate, se sont ainsi

processus de formation et de construction des États. Sous l'Empire ottoman, le pouvoir central contrôlait les régions périphériques en s'appuyant à la fois sur des notables et des bandits locaux, le brigand le plus actif étant souvent coopté par l'État pour devenir le garant de l'ordre public. ». Chassagne Philippe et Gjelošhaj Hysaj Kolë, « La criminalité dans les Balkans », *Pouvoirs*, 2010/1 n° 132, p. 127-137.

² Sans parler des liens entre les insurgés communistes grecs des années 1948-50 et les régimes d'Albanie et de Yougoslavie.

³ Moises Naim, "Mafia states. Organized Crime takes Office", *Foreign Affairs*, mai/juin 2012.

⁴ Au Kosovo, le phénomène de l'UÇK va même plus loin puisqu'il se situe entre le faux-nez mafieux et le groupe de résistance armé.

⁵ Ce type de trafic servait à financer les groupes armés durant les guerres civiles des années 1990-2000.

formées dans les pays occidentaux à cette époque, et certains de leurs membres servent aujourd'hui de relais à des activités illicites de groupes restés au pays⁶. Les formes de solidarité claniques, qui existaient bien avant le choc des années 1990, ont pu également, dans certains cas, être mobilisées dans le cadre de ces circuits d'activités illicites vers lesquels les populations en situation précaire avaient pu être poussées.

De même, en provoquant un embargo et des restrictions sur le commerce favorisant les activités de contrebande.

Cela s'est toujours vérifié dans l'Histoire. Embargo et restrictions commerciales poussent au développement de stratégies de contournement qui conduisent les populations à s'inscrire dans une illégalité. Ces activités peuvent par la suite, lorsque la situation est rétablie, se poursuivre et muter via la constitution de réseaux criminels.

En outre, en créant les conditions idéales de circulation des armes et en laissant désœuvrés de nombreux soldats et miliciens.

En effet, conformément au système de « Défense populaire généralisée » en vigueur en Yougoslavie, tous les citoyens devaient participer à la défense du territoire qui accueillait donc d'importants stocks d'armes qui n'ont plus été suffisamment contrôlés ni surveillés lors du chaos qui a accompagné l'effondrement des régimes communistes. Ces nombreuses armes des anciens stocks yougoslaves – mais aussi albanais – ainsi que l'héritage des guerres civiles (circulation des armes légères, groupes armés et milices créés *ad hoc* lors des conflits et aujourd'hui désœuvrés comme les Tigres d'Arkan en Serbie, anciens militaires reconvertis, etc.) créent un terreau fertile pour le développement et la persistance de réseaux criminels.

Enfin, en provoquant un redécoupage des frontières tendant parfois à renforcer le caractère difficilement contrôlable de la région.

Si la géographie constituait déjà un véritable obstacle à la lutte contre la criminalité et, donc, un facilitateur de l'implantation des trafiquants, les bouleversements dans l'organisation politique des territoires dus à la chute des régimes communistes ainsi qu'à l'éclatement de la Yougoslavie dans les années 1990 ont encore amplifié ce phénomène avec un découpage des frontières parfois contre-intuitif. La Croatie s'est ainsi retrouvée avec la quasi-totalité des côtes adriatiques de l'ancienne Yougoslavie, à l'exception des bouches du Kotor données à la Bosnie-Herzégovine et de la région de Koper pour la Slovénie à la frontière italienne. Il en résulte une enclave croate centrée sur Dubrovnik coincée entre la Bosnie-Herzégovine et le Monténégro. La longueur de la côte croate et son morcellement en une multitude d'îles (près de 1 200) en font une zone particulièrement difficile à contrôler.

⁶ Par exemple, entre 1989 et 2001, on estime que près de 720 000 Albanais auraient émigré, principalement vers l'UE (Italie, Grèce) où ils forment parfois des groupes criminels. Les statistiques du ministère de l'Intérieur italien laissent apparaître en 2011 une surreprésentation des Albanais dans la criminalité étrangère avec 21 745 arrestations de citoyens albanais. Second groupe criminel étranger derrière les Roumains, les Albanais représentent ainsi les premiers étrangers arrêtés pour des délits de contrebande et de trafic de stupéfiants.

Il est à noter que **le développement du crime organisé dans les années 1990 est également relié à la situation de l'autre côté de la mer Adriatique**. Les mafias italiennes, en difficulté durant cette période ont cherché à tisser des liens avec leurs homologues balkaniques, notamment en vue de les mettre en relation avec les narcotrafiquants d'Amérique latine (voir infra).

De même, si les restrictions et autres embargos avaient en effet dopé les trafics, leur levée a provoqué, dans un premier temps, leur mise à mal. Mais dans un deuxième temps, ces réseaux ont profité **des possibilités que leur offraient l'ouverture des économies⁷ après la chute des régimes communistes puis la fin des guerres civiles dans les années 2000 en tissant des liens avec les pays européens de manière encore plus directe**. En Albanie, notamment dans les années 1990, des systèmes frauduleux d'investissement de type pyramide de Ponzi ont vu le jour en profitant de l'enthousiasme de la population pour la nouvelle société de consommation qui s'annonçait⁸. Les espoirs économiques ont été rapidement déçus et les niveaux de PIB par habitant des pays de la région sont les plus faibles de tout le continent européen (cf. tableau supra), une nette différence existant entre les pays de l'UE (Slovénie et Croatie) et les autres.

PIB par habitant des pays de l'Adriatique

Pays	PIB par habitant (2013) en dollars courants
Albanie	4 652
Bosnie-Herzégovine	4 656
Croatie	13 530
Grèce	21 910
Italie	34 619
Kosovo	3 816
FYROM	4 851
Monténégro	7 126
Serbie	5 935
Slovénie	22 729

Sources : Banque mondiale

⁷ « Avec la suppression des embargos, une source de revenus primordiale des réseaux a disparu, ce qui a poussé les trafiquants à étendre leurs réseaux à l'Europe à partir de 1996 et à développer leur activité [entre autres] prostitutionnelle ». Maryse Chureau, « Traite des femmes et analyse géopolitique : focus sur le cas albanophone », *Hérodote*, n° 136, 2010, p. 158.

⁸ Et ont provoqué nombre de faillites avec l'effondrement du système politique albanais à la fin des années 1990.

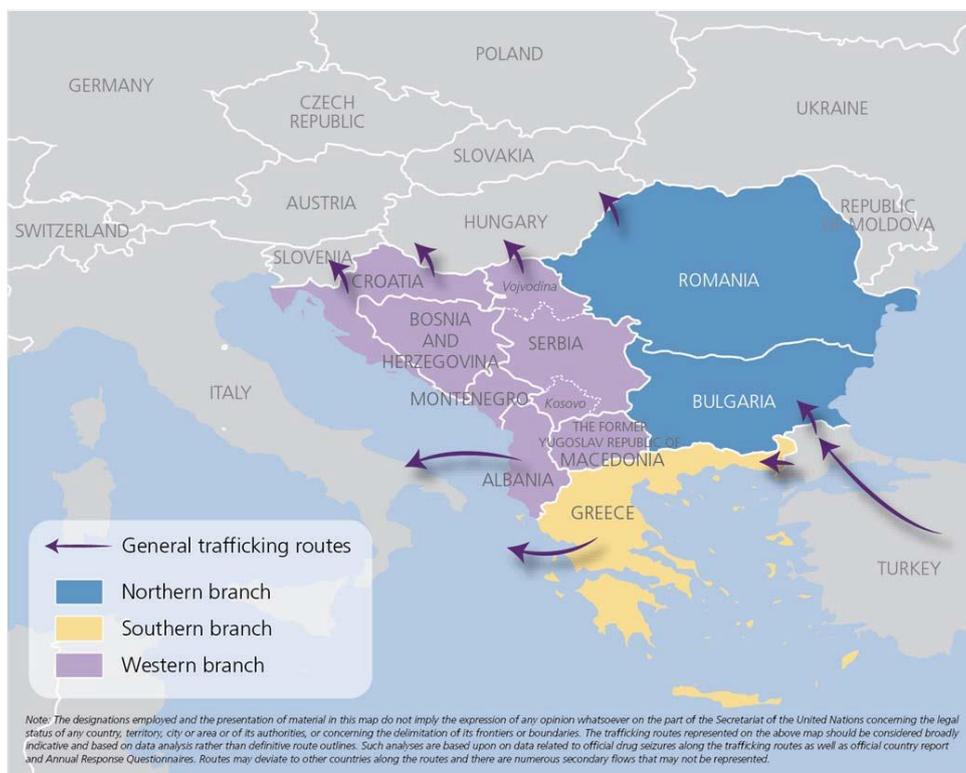
LE CRIME ORGANISÉ DANS L'ESPACE ADRIATIQUE

Ces facteurs ont contribué à l'amplification des phénomènes de trafics durant les années 1990 et 2000.

2.1. Les principaux secteurs d'activité criminelle

Depuis le point d'entrée de l'Europe du Sud-Est, trois routes sont principalement empruntées pour rejoindre l'Europe occidentale : celle du Nord via la Bulgarie puis la Roumanie, celle du Sud via la Grèce, celle de l'Ouest par les Balkans occidentaux.

Principales routes des trafics



Trafic de stupéfiants

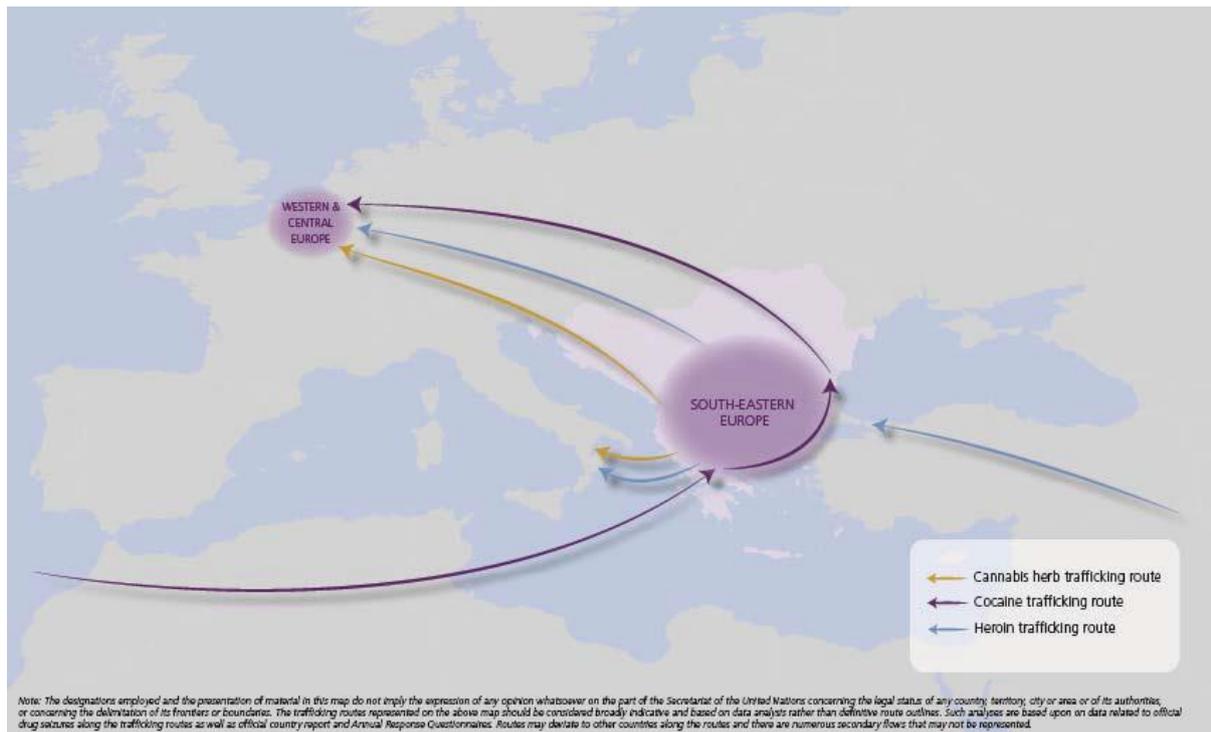
Parmi les nombreux secteurs de l'économie grise, la drogue est certainement l'un des plus lucratifs. La géographie procure ici un avantage stratégique au complexe Balkans-Adriatique comme espace de transit clé vers l'Europe, principalement pour les trafics d'**héroïne, de cannabis et de cocaïne**.

Si elles ne sont généralement pas impliquées dans la transformation des produits ni dans leur conditionnement, les mafias locales en assurent le transit vers l'Europe occidentale, via l'Italie et essentiellement par voie maritime. Le port de Bar est le principal point de départ à direction de sa contrepartie italienne, Bari. Les interpellations sur le fait restent cependant rares, rendues difficiles par la vitesse des speed boats et la corruption des autorités en charge de la surveillance⁹. De même, jusqu'à ces dernières années au moins, la petite ville de Veliki Trnovac, en Serbie, proche de la zone conflictuelle de Bujanovac et surtout, située sur un véritable carrefour entre l'ARYM, la Bulgarie et le Monténégro, était connue pour être le véritable « marché de gros » de l'héroïne¹⁰, en provenance d'Asie centrale, mais aussi de Turquie et d'Iran et à destination des marchés d'Europe occidentale. En effet, la plupart de l'héroïne consommée au niveau mondial provient d'Afghanistan, et les Balkans continuent d'en être le principal point d'entrée en Europe. Cependant, des investigations montrent qu'une route passant par la Russie et une autre par le Pakistan puis par voie maritime sont aussi utilisées dans une moindre mesure.

Les Balkans, zone de transit

⁹ Consulter les sites www.nowheremag.com ou www.corpwatch.org, en particulier sur les trafics de tabac par speed boat entre Bar et Bari.

¹⁰ « L'Empire de la drogue dans le "village interdit" », www.novosti.rs, 24 octobre 2013 ; « Veliki Trnovac ou la réalité de la mafia albanaise », www.altermedia.info, 13 mai 2009.



ONUDC, *The illicit Drug Trade Through South-Eastern Europe*, mars 2014, p 8.

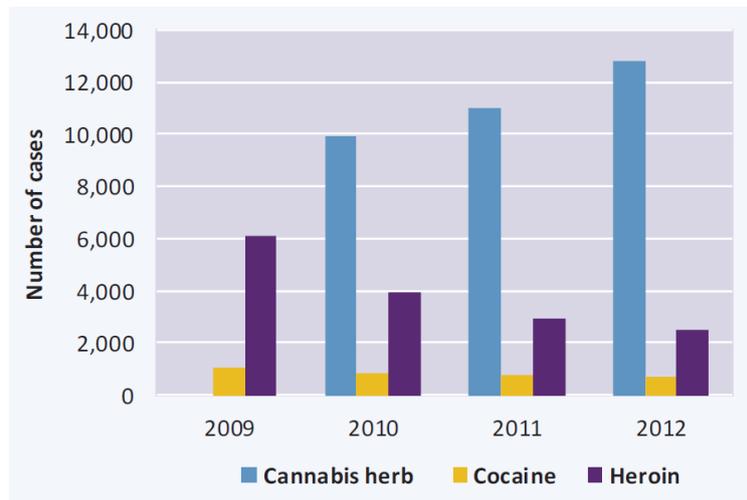
L'importation et la distribution de cette drogue en Europe sont largement dominées par des mafias albanophones, connectées aux groupes criminels turcs et iraniens pour l'importation depuis l'Asie centrale. Ces mafias albanophones contrôlent environ 70 à 80% du trafic. Elles transportent l'héroïne en voiture ou par voie maritime à travers l'Adriatique et s'appuient sur leurs nombreux réseaux ethniques et diasporas pour la distribuer en Europe. Selon Europol, il s'agit d'organisations de plus en plus horizontales avec des structures cellulaires (moins hiérarchiques). Par ailleurs, en 2010 un important réseau macédonien de distribution d'héroïne fut découvert en Allemagne et en Autriche (près de 400 personnes arrêtés).

Si le nombre de saisies d'héroïne dans les Balkans a diminué ces dernières années (voir graphique ci-dessous), cela ne doit pas être interprété comme une perte d'importance de cette route car elles ont augmenté sur d'autres de ses segments, notamment en Turquie.

Le cannabis reste la drogue la plus consommée en Europe. Bien que le Maroc reste le premier producteur mondial, les importations croissantes depuis l'Afghanistan et la production en Albanie (premier producteur en Europe) renforcent le rôle des Balkans dans le trafic de cannabis. La plupart de la drogue est destinée à l'Italie, transportée depuis des ports sur la côte nord-ouest de la Grèce, ainsi que depuis les ports Albanais de Durrës et Vlora (une deuxième route passerait par la Bosnie-Herzégovine et la Croatie). Le nombre de saisies de cannabis a augmenté significativement ces dernières années (il a doublé en 2012 par rapport à 2011, de près de 25 à environ 50 tonnes). En juin

2014, la police albanaise a mené une opération contre la production de cannabis dans le village de Lazarat, où l'on estime la production annuelle à 900 tonnes¹¹.

Nombres de saisies



ONUDD, *The illicit Drug Trade Through South-Eastern Europe*, mars 2014, p. 32.

Le trafic de cocaïne dans la région des Balkans a également connu une forte croissance ces dernières années en tant que point d'entrée secondaire pour la marchandise d'origine latino-américaine grâce à des alliances entre des groupes criminels balkaniques et des mafias italiennes. Entre 1% et 4% du total des saisies en Europe sont réalisés dans les Balkans en 2013.

Trafic d'êtres humains

Globalement, et comme le note Europol, le trafic d'êtres humains, moins risqué et très lucratif, connaît une augmentation ces dernières années¹², notamment du fait de l'adaptation rapide des trafiquants aux évolutions législatives et policières et de la crise économique qui a provoqué une hausse de la demande sur le marché du travail illégal, habilement exploités par les réseaux criminels, mais aussi du fait des mouvements de population en lien avec le printemps arabe. L'espace adriatique est bien évidemment directement concerné par ces phénomènes.

¹¹ "Albanian cannabis growers and 800 police battle in lawless village of Lazarat", *TheGuardian*, 17 juin 2014.

¹² Europol, Socta 2013, *EU Serious and Organised Crime Threat Assessment*, 2013, p. 26.

Le complexe balkano-adriatique reste effectivement un lieu de passage pour le trafic d'êtres humains, qu'il s'agisse de l'approvisionnement du marché de la prostitution ou de l'exploitation du flux de migrants illégaux. Dans le premier cas, le transfert par l'Adriatique est encore le plus sûr, puisque les routes du Nord sont de plus en plus contrôlées. La vitesse des *speed boat* permet aux criminels de réaliser des livraisons peu risquées. Les prostituées sont le plus souvent originaires des pays de l'Est (Ukrainiennes, Russes, Bulgares et surtout Moldaves et Roumaines). Pour rejoindre l'Italie, puis éventuellement d'autres pays européens, elles sont en général acheminées via l'Albanie¹³, la route de la Bosnie-Herzégovine privilégiée il y a une dizaine d'années étant devenu trop risqué.

La Slovénie est, au sein des Balkans, en pointe sur cette problématique qui la touche particulièrement du fait de son statut de pays le plus riche de la région. En 2002, le gouvernement slovène a créé un poste de coordinateur national à la lutte contre le trafic d'êtres humains et, après la ratification par le parlement du Protocole de Palerme des Nations unies sur ce sujet, mis en œuvre des plans d'action bisannuels dès 2004. Le gouvernement slovène finance également des projets d'ONG ayant trait à la lutte contre ces trafics.

La France est également très active dans la lutte contre le trafic d'êtres humains dans la région via le Pôle régional de lutte contre la criminalité organisée en Europe du sud-est. L'Albanie et la Serbie font l'objet de l'attention la plus vive. Des initiatives se lancent en Serbie, notamment du fait du processus d'intégration à l'UE qui joue le rôle de moteur sur ce sujet. De nombreux séminaires de sensibilisation des acteurs sont organisés sur différentes thématiques attenantes comme la prise en charge et l'indemnisation des victimes de la traite, indemnisation que la Cour européenne de justice impose d'ailleurs aux Etats depuis 2010¹⁴.

Autre pan du trafic d'êtres humains en augmentation, l'immigration clandestine depuis la rive sud de la Méditerranée suite aux troubles engendrés par les processus révolutionnaires. Il n'existe pour l'heure pas de chiffre crédible concernant le transport des clandestins, mais pour ceux parvenus à rejoindre les Balkans par voie terrestre, le transit pour l'Italie via l'Adriatique et par *speed boat* est le plus efficace. Si les tarifs ne sont pas connus avec certitude¹⁵, peu des migrants peuvent cependant se permettre un tel service. Ils utilisent donc d'autres moyens, en atteste la trajectoire du Blue Sky

¹³ Voir Maryse Chureau, « Traite des femmes et analyse géopolitique : focus sur le cas albanophone », *Hérodote*, n° 136, 2010.

¹⁴ Un séminaire intitulé *Access to Compensation for Trafficked Persons in the Region* organisé par Balkans ACT (Against Crime and Trafficking) Now ! et ASTRA (Anti trafficking Action) s'est tenu à Belgrade les 17 et 18 octobre 2014, réunissant des représentants et partenaires de Bosnie-Herzégovine, d'ARYM, de Serbie et d'Europe occidentale (France, Pays-Bas, Commission européenne).

¹⁵ Ils iraient de plusieurs milliers de dollars pour les transferts collectifs à des forfaits de plusieurs dizaines de milliers de dollars pour les passages individuels.

M, navire qui transportait 700 migrants en majorité syriens et qui a fini par accoster dans un port des Pouilles¹⁶.

Dans le cadre de ces réseaux d'immigration illégale se pose également la question des opportunités offertes à des terroristes de toute provenance, qui bénéficieraient pour leur part de moyens financiers importants. En effet, de forts soupçons pèsent encore sur certaines facilités de recrutement et d'entraînement que laisseraient certains pays à des filières djihadistes. Les milieux musulmans bosniaques sont très touchés, en ce moment, par des cas de recrutements pour le Moyen-Orient¹⁷. Des témoignages locaux concordants ont, par ailleurs, fait état récemment de la disparition d'un certain nombre de jeunes filles, qui seraient destinées aux combattants de Daesh décidés à s'installer sur les terres conquises en Irak et en Syrie. Ces phénomènes, qui semblaient récemment prendre de l'ampleur, pourraient éventuellement se généraliser dans certains milieux musulmans des Balkans.

Trafic d'armes

La région des Balkans occidentaux dispose de larges stocks d'armement qui font l'objet d'un trafic illégal. Cela soulève trois types de défis sécuritaires :

- **l'alimentation des marchés ouest-européens (essentiellement depuis les Balkans occidentaux¹⁸) et ses conséquences¹⁹ ;**
- **l'entretien d'un climat d'insécurité et des réseaux criminels au niveau local ;**
- **le soutien aux conflits en cours.**

Les origines historiques de cette profusion d'armes sont diverses. En premier lieu, la Yougoslavie disposait de l'une des plus puissantes armées en Europe et une industrie de production d'armes équivalente²⁰. Deuxièmement, selon le système de « Défense populaire généralisée », tous les citoyens devaient participer à la défense armée de l'Etat. Par conséquent, les stocks d'armement étaient disséminés sur l'ensemble du territoire et les armes amoncelées dans des bâtiments publics, comme par exemple des écoles. Troisièmement, pendant la guerre des années 1990, la production

¹⁶ Voir « Adriatique, mer de tous les dangers : l'odyssée du Blue Sky M », *Le Courrier des Balkans*, 31 décembre 2014.

¹⁷ « Les Balkans, terre de recrutement pour les jihadistes », *LePoint.fr*, septembre 2014 ; « Reportage dans le fief des wahhabites », *Courrier International*, 10 octobre 2014.

¹⁸ Cyrille Baumgartner et Michel Felkay (Pôle interministériel anti-criminalité en Europe du sud-est) : « Le trafic d'armes dans les Balkans occidentaux », *La revue du Grasco*, n°2 juillet 2012, p. 35. ; Domitilla Sagramoso (Saferworld – Centre for Defense Studies) : *The proliferation of illegal small arms and light weapons in around the EU*, 2001, p. 45. ; Ministère de l'Intérieur.

¹⁹ Cyrille Baumgartner et Michel Felkay, *Ibid.*, p. 39.

²⁰ Dejan Anastasijevic : « Organised crime in the Western Balkans », 2006, p. 10 ; Mark Bromley, *UN arms embargoes: their impacts on arms flow and target behavior – Case study: Yugoslavia 1991 – 1997*, Stockholm International Peace Research Institute, 2007, p. 7.

d'armes a augmenté notablement (en Croatie, l'Etat dépensait 15 % de son budget à cette fin²¹ portant le budget de 2,25 milliards de dollars à 3,42 milliards entre 1992 et 1995²²). De plus, l'embargo de l'ONU sur les armes (1991-1996) a renforcé la corruption et le développement du marché noir car les différents acteurs, notamment la Croatie, Bosnie-Herzégovine et les groupes paramilitaires serbes, cherchaient à contourner l'embargo.

En Albanie la situation est quasiment identique. En 1997, l'effondrement économique et politique du régime a entraîné le pillage d'un nombre important d'armes par la population. Il est estimé qu'entre 550 000 et 650 000 armes légères, plus de 1,5 milliard de munitions, près de 3,5 millions de grenades à main, 3 600 tonnes d'explosifs et 1 million de mines ont été dérobées aux dépôts gouvernementaux en 1997²³.

Il est difficile de déterminer avec précision les stocks d'armement actuellement présents ou en circulation dans les Balkans occidentaux. Cependant, il existe des estimations :

Estimation du nombre d'armes légères dans le Balkans par pays

Pays ou territoire	Armes enregistrées		Armes non enregistrées		Total	
	Basse	Haute	Basse	Haute	Basse	Haute
Albanie	70 000	70 000	200 000	210 000	270 000	280 000
Bosnie-Herzégovine	350 000	350 000	150 000	750 000	500 000	1 100 000
Croatie	370 000	380 000	150 000	600 000	520 000	980 000
Kosovo	30 000	70 000	260 000	260 000	290 000	330 000
ARYM	160 000	160 000	160 000	450 000	320 000	610 000
Monténégro	90 000	100 000	40 000	90 000	130 000	190 000
Serbie	1 100 000	1 190 000	500 000	1 500 000	1 600 000	2 690 000
Total	2 170 000	2 320 000	1 460 000	3 860 000	3 630 000	6 180 000

Source : *Small Arms Survey Handgun ownership and armed violence in the Western Balkans (2014)*.

²¹ Cyrille Baumgartner et Michel Felka, *op.cit.*, p. 37.

²² Stockholm International Peace Research : Military expenditure 1988 – 2013.

²³ Small Arms Survey: *Significant surpluses – Weapons and ammunitions stockpiles in South-east Europe (2011)*

La plupart de ces armes circulent au sein de la population civile (88 % en Bosnie-Herzégovine selon une étude de l'UE et du PNUD²⁴). De plus, les dépôts nationaux ne sont pas suffisamment protégés contre le vol (défaillances des éclairages extérieurs, alarmes, vidéosurveillance ou porte blindées). En Serbie, par exemple, 70 % des dépôts ont été détruits pendant les années 1990. Ainsi, selon les estimations de 2011, ce sont quelque 1 500 tonnes d'armes qui se sont retrouvées « stockées en plein air »²⁵. Depuis lors, la gestion de ces stocks (protection des dépôts et destruction des surplus est assuré conjointement par l'OSCE et l'EUFOR Altéa.

En matière de trafic d'armes, les Balkans présentent donc plusieurs traits généraux :

- une intégration régionale des réseaux criminels contre une fragmentation des autorités légales (Etats), qui rend plus complexe la lutte contre le trafic²⁶ ;
- une région d'émission plutôt que de destination d'armes ;
- une perception par la population locale et les pouvoirs publics différente par rapport aux trafics de drogues ou d'êtres humains, considérés pour leur part comme une menace plus grave²⁷ ;
- une forme de répartition entre les groupes criminels slavophones et albanophones (les premiers se spécialisant plutôt dans le trafic vers l'Europe occidentale quand les seconds se consacrant davantage au marché régional et à l'Italie²⁸).

Au-delà de ces caractéristiques, il est possible de distinguer trois niveaux de trafic selon la destination et les armes transportées²⁹ :

- a) **vers les marchés interne, à petite échelle**, fournissant organisations criminelles régionales et des groupes paramilitaires.
- b) **vers l'Europe occidentale** : armes légères et de petit calibre alimentant les réseaux criminels et les bandes des cités (selon l'Europol, la quantité d'armes exportées vers l'UE est restée stable et modérée les dernières années³⁰) ;
- c) **vers des zones de conflit** : armes lourdes.

Toutefois, ces trois niveaux du trafic ne sont pas totalement indépendants et, souvent un même groupe criminel peut travailler dans chacun d'entre eux³¹.

Blanchiment

²⁴ UE/PNUD : *Small arms survey in Bosnia-Herzegovina* (2011)

²⁵ *Weapons surpluses in the Western Balkans*, Small Arms Survey, 2011.

²⁶ Dejan Anastasijevic, *op.cit.*, p. 13.

²⁷ Dejan Anastasijevic, *op.cit.*, p. 10.

²⁸ Cyrille Baumgartner et Michel Felkay (Pôle interministériel anti-criminalité en Europe du sud-est) : « Le trafic d'armes dans les Balkans occidentaux », *La revue du Grasco*, n°2 juillet 2012, p. 40

²⁹ Cyrille Baumgartner et Michel Felkay (Pôle interministériel anti-criminalité en Europe du sud-est) : « Le trafic d'armes dans les Balkans occidentaux », *La revue du Grasco*, n°2 juillet 2012.

³⁰ Europol : *EU Serious and organised crime assesement*, 2013, p. 31).

³¹ Arsovska, J. Kostakos Panas *op.cit.*, p. 359.

En raison de la présence du crime organisé, le blanchiment d'argent est une activité très répandue dans les Balkans. En effet, les organisations criminelles cherchent à injecter leurs revenus dans l'économie formelle, bien que l'argent reste parfois dans le circuit criminel en raison d'un rendement plus élevé.

Le nombre très important de transactions s'effectuant en espèces facilite le blanchiment dans la région et complique le travail d'évaluation du phénomène³². En Albanie, il est estimé que 25 % de l'argent circule en dehors du système bancaire (dans les économies en transition de l'Europe centrale et orientale, la moyenne est de 10%)³³. Par ailleurs, la présence des réseaux criminels albanais à l'intérieur et à l'extérieur du pays en font un territoire particulièrement exposé au risque de blanchiment d'argent, aggravé par la corruption et les faibles contrôles légaux. L'une des principales sources reste les transferts de fonds d'Albanais depuis l'étranger : 50% de l'argent envoyé vers l'Albanie n'est pas officiellement comptabilisé³⁴. Les secteurs les plus vulnérables restent la construction sur le littoral adriatique et dans les zones urbaines, ainsi que les établissements de jeux et les bureaux de change illégaux³⁵.

De même, l'économie de la Bosnie-Herzégovine fonctionne partiellement sur la base des paiements en espèce, facilitant le blanchiment via la fraude fiscale et le crime organisé³⁶. L'un des moyens le plus utilisés pour blanchir l'argent est la création d'entreprises fictives (ou à travers le trucage des comptes d'une entreprise existante), grâce à l'utilisation d'identités factices et à la corruption, rendue plus aisée par le manque de coordination entre les différents niveaux juridictionnels (Etat, Fédération Bosnie-Herzégovine, République Sprska et District de Brcko)³⁷. De plus, selon Moneyval (groupe d'experts sur le blanchiment d'argent du Conseil de l'Europe), les autorités du pays n'ont ni la formation ni les ressources suffisantes pour combattre effectivement le blanchiment³⁸.

Indice de perception de la corruption 2014

Pays	Rang (sur 174)	Score (0-100)
Albanie	110	33

³² ONUDC, *Crime and its impact on the Balkans*, 2008, p. 94.

³³ *Ibid.* p. 95.

³⁴ UN Office on drugs and crime : *Crime and its impact on the Balkans*, 2008, p. 95.

³⁵ US Department of State : *Money laundering and financial crime database* (2013) ; Moneyval: « Rapport sur la quatrième visite d'évaluation : Albanie », *Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme* (2011)

³⁶ *Money laundering and financial crime database, op.cit.* p. 62.

³⁷ *Situation report on organised and economic crime in South-eastern Europe, op.cit.* p. 64.

³⁸ Moneyval, *Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme*, Rapport sur la quatrième visite d'évaluation : Bosnie-Herzégovine », (2009).

Bosnie-Herzégovine	80	39
Croatie	61	48
Grèce	69	43
Italie	69	43
Kosovo	110	33
Monténégro	76	42
Serbie	78	41
Slovénie	39	58

source : *Transparency International*

La Croatie n'est pas épargnée par le phénomène, particulièrement du fait des fraudes lors de privatisations et de l'évasion fiscale. En outre, bien que cela reste encore secondaire, l'argent issu des trafics illicites (drogues et véhicules) a, selon une étude menée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), augmenté durant la deuxième moitié des années 2000³⁹. Les devises sont surtout investies dans l'immobilier, notamment le secteur touristique sur la côte, et celui du luxe, également utilisés par des groupes criminels étrangers.

Du fait de l'ampleur de l'économie informelle et de la présence du crime organisé, le Kosovo reste particulièrement exposé au blanchiment d'argent qui s'effectue à travers le marché immobilier, des commerces, casinos et sociétés fictives⁴⁰. Même chose en **Serbie**, où l'argent est surtout blanchi via le marché immobilier et les privatisations⁴¹, voire même le secteur sportif⁴². Au **Monténégro**, le secteur immobilier sur la côte adriatique reste particulièrement vulnérable au blanchiment d'argent local⁴³ et en provenance de l'étranger, notamment de Russie et d'Albanie⁴⁴. L'utilisation de la monnaie unique hors de la zone euro est aussi une source de difficulté⁴⁵. Enfin, en **ARYM**, l'argent blanchi provient surtout du trafic de drogues et d'armes ainsi que de crimes économiques comme l'évasion fiscale⁴⁶.

De manière générale et malgré des progrès significatifs ces dernières années, encouragés par l'UE, **les autorités nationales ne disposent ni des fonds ni des moyens administratifs suffisants pour endiguer le phénomène.** La puissance du secteur informel, la vigueur et la pénétration des réseaux

³⁹ *Crime and its impact on the Balkans, op.cit.*, p. 95.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 221.

⁴¹ *Ibid.*, p. 65.

⁴² *Money laundering and financial crime database, op.cit.*, p. 340.

⁴³ *Ibid.*, p. 276.

⁴⁴ *Situation report on organised and economic crime in South-eastern Europe, op.cit.*, p. 65.

⁴⁵ *Money laundering and financial crime database, op.cit.*, p. 276.

⁴⁶ *Crime and its impact on the Balkans, op.cit.* p. 96 ; *Money laundering and financial crime database, op.cit.* p. 246.

criminels et la corruption administrative mais aussi dans les plus hautes sphères de l'Etat constituent pour l'heure des obstacles difficilement franchissables.

Trafics d'organe

L'évocation du trafic d'organes dans la région renvoie principalement aux forts soupçons pesant sur Hashim Thaçi, ancien premier ministre du Kosovo et aujourd'hui ministre des Affaires étrangères et président du Parti démocratique du Kosovo (PDK), ainsi que sur son entourage, essentiellement composé d'anciens cadres de l'UÇK.

Dans un ouvrage publié en 2008, l'ancienne Procureure du Tribunal pénal pour l'Ex-Yougoslavie, Carla Del Ponté, dénonçait l'existence d'un trafic d'organes durant la guerre du Kosovo (prélèvement d'organes sur près de 300 prisonniers serbes), organisé par l'UÇK, tout en précisant qu'elle ne disposait pas des preuves suffisantes pour le démontrer. Un rapport du Conseil de l'Europe fut publié en 2010 sous la direction de Dick Marty, confirmant l'existence de forts soupçons sur l'organisation d'un trafic d'organes par des membres de l'UÇK. Au cours de l'été 2014, le procureur américain John Clint Williamson, en charge de la Special Investigation Task Force de l'UE, présentait à son tour un rapport faisant état de la perpétuation de crimes contre l'humanité et affirmant détenir les preuves de l'existence de ce trafic sur une dizaine de cas (loin des 300 évoqués)⁴⁷. Le rapport dénonçait les pressions exercées contre les témoins et annonçait qu'une dizaine de membres de la hiérarchie de l'ancienne UÇK seraient poursuivis, sans toutefois dévoiler leurs noms, bien que celui de Hashim Thaçi soit indéniablement dans tous les esprits. Malgré ces éléments, l'UE a nommé en décembre un nouveau procureur en la personne de David Schwendiman. Celui-ci aura à charge de mener à bien le processus judiciaire à travers la création d'un tribunal international en vue de juger les crimes commis durant la guerre du Kosovo, tâche ardue qui pourrait conduire à l'inculpation de plusieurs membres du gouvernement de Pristina. Evoquée depuis de nombreuses années, la création de ce tribunal, qui siègera aux Pays-Bas, pourrait intervenir en 2015.

Cette sombre affaire soulève, au-delà de la gravité des crimes, de nombreuses questions concernant l'efficacité et l'avenir de la mission EULEX. Depuis 2008, les procureurs de la mission européenne de promotion et de consolidation de l'état de droit n'ont instruit que peu de dossiers, et les soupçons de corruption, de collusion avec les élites locales accusées de crimes de guerre et d'obstruction à la justice révélés à l'automne 2014 par Maria Bamieh ont fortement ébranlé la confiance, déjà mince, que les populations – locales mais aussi des Etats membres de l'UE – plaçaient dans cette institution⁴⁸. L'idée d'une culpabilité de la communauté internationale, accusé de laxisme et de négligence⁴⁹ continue d'avoir un certain écho parmi la population kosovare, dont une autre partie reste également attaché à la préservation du statut de ceux qu'elle considère comme des héros de guerre.

⁴⁷ Statement of the Chief Prosecutor of the Special Investigative Task Force, 29 juillet 2014.

⁴⁸ Vehbi Kajtazi, « Kosovo : le scandale EULEX qui pourrait éclabousser l'UE, *Le Courrier des Balkans*, 30 octobre 2014.

⁴⁹ Leur est reproché leur attentisme ou leur cécité (50 000 soldats de l'OTAN étaient présents sur le territoire kosovar) devant ce que beaucoup considéraient comme inévitable : une répression massive des populations serbes du Kosovo par les Albanais du Kosovo en réponse aux massacres perpétrés par la Serbie de Slobodan Milosevic, selon la même logique de représailles observée après les massacres de populations bosniennes à Srebrenica en 1995. « Crimes de guerre au Kosovo : la communauté internationale est-elle coupable ? », Andrea Lorenzo Capusella, *Le Courrier des Balkans*, mardi 19 août 2014.

Si le dossier n'en finit plus de rebondir, l'ouverture d'un procès mettant en cause Hashim Thaçi, leader de l'UCK durant la guerre de 1999 et dirigeant historique du Kosovo depuis son indépendance auto-proclamée en 2008, reste de l'ordre de l'hypothèse. L'UE n'a guère de prise sur le Kosovo et ne parvient plus à se sortir du piège kosovar, qui la contraint à ménager les leaders politiques corrompus par crainte de provoquer, en durcissant le ton, une nouvelle déstabilisation qui s'accompagnerait de violences⁵⁰.

2.2. Des spécificités nationales ?

Sans parler de véritables spécificités, quelques traits nationaux semblent se dégager.

La **Bosnie-Herzégovine** apparaît comme un pays de transit désigné eu égard à l'importance de son réseau routier et de la longueur de ses frontières : 1 000 km de frontière entre la Bosnie et la Croatie avec plus de 150 routes transfrontalières en font une plaque d'échange naturelle. Sa situation particulière d'Etat multinational engendre, sur le plan des trafics, des liens de plusieurs natures. Ainsi, la République serbe de Bosnie entretient naturellement des liens avec la Serbie (et le Monténégro), les relations entre groupes criminels remontant à l'époque de la Yougoslavie et surtout à celle de la guerre de Bosnie. Par exemple, en ce qui concerne le trafic des armes, les routes entre la Serbie, le Monténégro et l'Est de la Bosnie ont été parmi les plus actives pour la fourniture des différentes milices proserbes en armes légères. De même, **la séparation en deux entités sub-nationales qui coopèrent difficilement engendre des facilités d'action pour les trafiquants au sein même du pays**⁵¹. Les nombreux groupes criminels bosniaques issus des unités paramilitaires de l'époque de la guerre civile – lesquels avaient déjà recours à divers trafics à l'époque pour financer l'effort de guerre – conservent souvent des liens avec les pays qui les ont soutenus comme la Serbie. Ils bénéficient, notamment en République serbe de Bosnie, de la bienveillance et parfois même de la coopération des autorités de sécurité dont les personnels sont souvent issus des anciennes milices.

La Croatie et la Slovénie ont une position géopolitique particulière puisqu'elles commandent l'accès aux pays d'Europe occidentale comme l'Italie ou l'Autriche. De plus, les deux pays sont membres de l'Union européenne et, à ce titre, représentent une porte d'entrée privilégiée dans l'UE. Ils sont néanmoins les deux pays de la région adriatique – Grèce exceptée – à disposer des institutions les plus solides et du plus haut niveau de vie. De même, la guerre civile s'est terminée dans ces pays au début des années 1990, pacifiant les relations intercommunautaires depuis plusieurs années, contrairement au reste de l'ex-Yougoslavie.

⁵⁰ « La longue série des erreurs, des échecs, des manquements et des compromissions de la mission ne peut s'expliquer que par l'obsession de la "stabilité" qui lui tient lieu de politique ». Jean-Arnault Dérens, « Au Kosovo, La mission européenne Eulex accumule les échecs », *Médiapart*, 26 janvier 2015.

⁵¹ D'après les rapports du SEESAC, il y aurait en Bosnie, en 2011, deux fois plus d'armes légères détenues illégalement (794 000) que légalement (349 000).

La situation de la Croatie est d'ailleurs tout à fait particulière dans la région puisque le pays contrôle une grande partie de l'accès à l'Adriatique. La forme spécifique de la côte croate, très étendue et morcelée en une série d'îles, en fait la parfaite porte d'entrée pour toutes sortes de marchandises illégales à destination de l'Europe occidentale, majoritairement des drogues, depuis des lieux de production éloignés comme l'Amérique latine, l'Asie orientale⁵² ou l'Asie centrale (2010, sur les 110 tonnes d'héroïne afghane transitant vers l'Europe, environ 80 % transiteraient par les Balkans⁵³). De même, le complexe Croatie-Slovénie est également utilisé en partie pour le transfert de cannabis albanais vers les marchés d'Europe occidentale⁵⁴.

La Slovénie est également un pays particulièrement important dans le trafic d'êtres humains, véritable porte d'entrée vers l'Europe occidentale pour les réseaux criminels – la prostitution avec des femmes originaires d'Europe de l'Est hors-UE (Ukraine) ou même d'Etats membres de l'UE (Slovaquie, Roumanie) et d'Amérique latine (République dominicaine, Brésil) et travail forcé ciblant particulièrement des ressortissants de Roumanie et de Bulgarie.

Si le trafic d'armes reste un phénomène régional, il demeure particulièrement inquiétant en Croatie du fait des liens qui peuvent exister entre les fabricants officiels et les trafiquants. En 2005, I. Zapcic et M. Vukovic, dirigeants de la firme HK Produkts (principal constructeur d'armes légères du pays) ont été inculpés pour trafic d'armes vers l'Europe occidentale.

Le Monténégro apparaît comme un pays important dans le trafic de drogue transdriatique, notamment en tant que porte d'entrée des stupéfiants d'Amérique latine. C'est notamment le clan Saric et le groupe Amerika qui sont soupçonnés, *via* leurs liens avec la Serbie de faciliter ce trafic. Le crime organisé y est très présent, avec notamment des taux élevés de possession d'armes à feu par habitants et, partant, d'homicides par armes à feu. Le pays reste néanmoins extrêmement lié à la Serbie, y compris au niveau des élites politiques et des groupes criminels. Les groupes criminels monténégrins seraient aussi implantés en Italie du Sud où ils auraient des liens avec les mafias locales.

Les criminels d'Albanie semble se spécialiser sur plusieurs trafics, dont le cannabis à travers sa production mais aussi la traite d'êtres humains. En effet selon les chiffres d'Eurostat, les Albanais sont le troisième groupe national non-UE le plus poursuivi au sein de l'Union européenne pour trafic d'êtres humains sur la période 2010-2012 avec 177 personnes poursuivies, loin devant les Serbes (39 personnes)⁵⁵.

⁵² En 2007, selon Europol, 1 660 kg de PMK provenant de Chine ont été saisis en Croatie au moment où ils allaient partir pour les Pays-Bas.

⁵³ Une grande partie de ce volume entre dans l'Union via le complexe Croatie-Slovénie.

⁵⁴ De manière plus marginale, le complexe Croatie-Slovénie est également utilisé pour la sortie des produits de synthèse type amphétamines circulant d'Europe occidentale vers les pays du Golfe persique.

⁵⁵ Eurostat, *Trafficking in Human Beings*, Bruxelles, 2014.

Au final, il semble difficile de statuer sur des spécificités nationales, si ce n'est pour rappeler l'aisance avec laquelle les groupes criminels tirent profit des conditions optimales que leur offre la région pour prospérer. Si le processus d'adhésion à l'UE demeure un levier d'action, sa capacité de coercition reste faible. De même, l'accès au statut d'Etat membre ne permet pas de résoudre les problèmes de corruption et de gouvernance, en témoigne les difficultés que rencontrent encore Roumanie, Bulgarie, Croatie mais aussi Italie et Grèce en la matière.

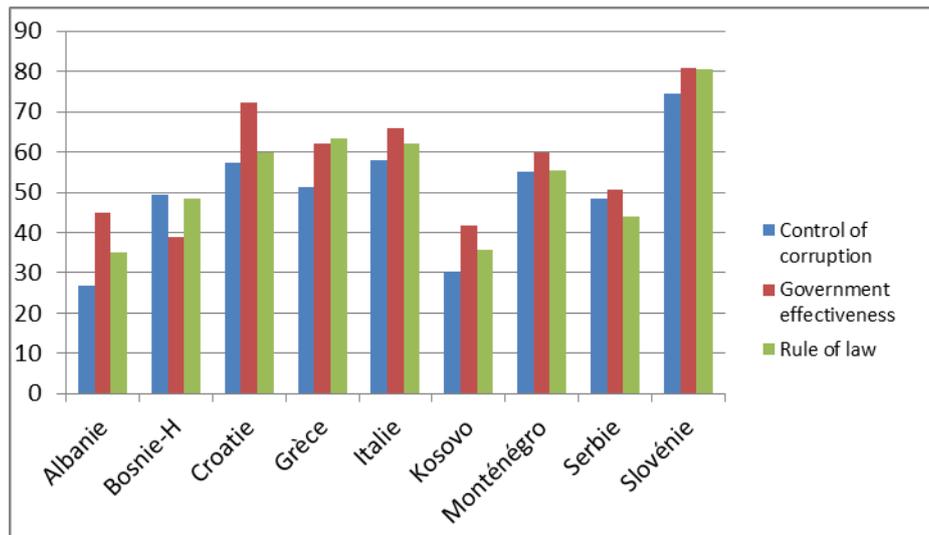
2.3. Le poids de la corruption

« Les États modernes des Balkans apparus aux XIX^e et XX^e siècles ont conservé les pratiques favorisant la proximité entre acteurs institutionnels et acteurs criminels. Ils ont facilité ou accompagné la formation de réseaux violents dans le cadre d'enjeux politiques et territoriaux, en les coordonnant, en arbitrant entre eux, ou en se posant comme unique pouvoir légitime (ou en phase de légitimation) capable de contenir ces réseaux. [...] La lutte contre la criminalité et la corruption, devenue un thème central de la vie politique locale et des rapports avec l'Union européenne, sert de levier dans les luttes politiques, entre partis et entre groupes d'intérêts particuliers à l'intérieur des partis, notamment lors des changements au pouvoir. Le paysage criminel s'en trouve affecté. »⁵⁶

La corruption demeure donc l'un des éléments centraux facilitant les trafics dans toute la région. Il est possible de distinguer deux niveaux de corruption : la **corruption d'Etat** qui affecte certains gouvernements et décideurs de haut niveau, et la **corruption administrative**, qui intervient à une échelle plus locale, individuelle.

Indices de performance de gouvernance 2012 (en %)

⁵⁶ Chassagne Philippe et Gjeloshaj Hysaj Kolë, « La criminalité dans les Balkans », Pouvoirs, 2010/1 n° 132, p. 127-137.



Source : Banque Mondiale

La seconde s'observe régulièrement, les autorités ayant rapporté plusieurs cas de ce type dans presque tous les pays des Balkans occidentaux⁵⁷.

La première, moins visible actuellement, persiste encore dans plusieurs pays et concerne des dirigeants politiques, leaders religieux, hommes d'affaires et personnels des services de sécurité⁵⁸. Les cas les plus connus sont ceux de Hashim Thaçi, suspecté d'avoir participé à un trafic d'organes durant la guerre du Kosovo, et de Milo Djukanovic, sur lequel le parquet de Bari avait débuté une enquête en 2007 dans le cadre d'un vaste trafic de cigarettes qui serait à l'origine de son immense fortune⁵⁹.

En Serbie, sous la présidence de Slobodan Milosevic, les forces de sécurité de l'Etat étaient fortement liées à des activités criminelles comme le trafic de stupéfiants, l'extorsion de fonds, les kidnappings et les assassinats⁶⁰. Le gouvernement fût même en 2002 accusé de fournir en armes, via l'entreprise publique Yugoimport, le régime irakien de Saddam Hussein alors sous embargo international⁶¹. Malgré les réformes mises en place ces dernières années, certaines analyses font état de la grande autonomie dont disposeraient encore – vis-à-vis du Premier ministre et du parlement – les services de renseignements serbes (BIA, créé en 2002 à partir de l'union d'autres agences), soupçonnés de participer à des trafics. On peut toutefois noter certains progrès grâce à la volonté de quelques secteurs serbes de se rapprocher de l'Union européenne, comme le montre l'arrestation de Ratko Mladic en 2011 ou l'opération conjointe en 2010 entre la BIA et le gouvernement des Etats-Unis

⁵⁷ Citons par exemple, la disparition de près de 50 kg d'héroïne dans les locaux de la police du Kosovo en 2009, vraisemblablement après corruption d'un fonctionnaire de police. ONUDC, *Illicit drug trade in the Balkans*, 2014, p. 123.

⁵⁸ Milosevska, T. (2009) : « Organised crime as a contemporary non-traditional security threat and challenge for the Western Balkans » *Analytical*, Vol. 2(2).

⁵⁹ <http://www.balkananalysis.com/serbia/2011/06/01/the-adriatic-connection-mafia-links-from-italy-to-the-western-balkans/> ; https://reportingproject.net/underground/index.php?option=com_content&view=article&id=6&Itemid=19

⁶⁰ Anastasijevic, D. (2008) : « What's wrong with Serbia ? » *European Stability Initiative*; Jankovic, S. (2007): « The status of Serbia's intelligence reforms and its challenges » *Security Reform in South-East Europe*.

⁶¹ Anastasijevic, D. (2006) : « Organised crime in the Western Balkans » *HUMSEC*.

contre le trafic de cocaïne entre l'Amérique latine et les Balkans⁶². De même, au niveau local, la police albanaise a mené en juin 2014 une opération contre la production de cannabis dans la ville de Lazarat déployant près de 800 policiers⁶³.

Cependant, la distinction entre zones de non-droit et zones de trafic soutenu par les autorités n'est pas toujours claire. Bien qu'il y ait encore des portions du territoire où la faible présence de l'Etat soit exploitée par des groupes criminels à petite échelle, l'implantation de grands réseaux criminels transnationaux dans la région ne peut faire l'économie d'une corruption d'Etat ciblant de hauts fonctionnaires. La véritable clé se trouve dans le jeu des alternances politiques et criminelles, sachant que généralement, un lien unit un parti à des trafiquants, le premier fermant les yeux sur les activités des seconds en échange de fonds. Ainsi, lors d'alternances politiques, certains réseaux peuvent être pris en chasse puis démantelés car soutenant l'ancien pouvoir. Parfois, un réseau soutenant le vainqueur des élections est démantelé par son allié, la pression européenne obligeant les dirigeants politiques à des résultats en la matière et donc à ce type de manœuvre.

TRANSNATIONALITÉ DES RÉSEAUX ET LUTTE CONTRE LE CRIME

Les ports, points d'ancrage du trafic



ONUDD, *The illicit Drug Trade Through South-Eastern Europe*, mars 2014, p. 38.

⁶² <http://dalje.com/en-world/serbias-drug-mafia-threatens-top-officials-daily/293673>

⁶³ “Albanian cannabis growers and 800 police battle in lawless village of Lazarat”, *The Guardian*, 17 juin 2014

Les groupes mafieux balkaniques et principalement albanais – ou plutôt albanophones – sont souvent liés avec leurs homologues italiens pour de nombreux trafics. Cette coopération qui remonte à la Guerre froide avec le trafic de cigarettes entre la Yougoslavie, l’Albanie et l’Italie s’est accélérée au cours des deux dernières décennies.

3.1. Les liens transadriatiques

Bousculées dans leurs pays dans les années 1990, les organisations mafieuses italiennes ont dû chercher des solutions pour reprendre pied. Elles ont ainsi décidé de franchir un nouveau cap dans la coopération avec leurs homologues de l’autre côté de l’Adriatique. La Camorra napolitaine a été pionnière sur ce sujet en établissant des contacts privilégiés avec la mafia serbo-monténégrine. Durant cette décennie, le Monténégro est devenu, selon l’expression de l’unité anti-mafia italienne (DIA) « la Tortuga de l’Adriatique », en référence à l’île des Caraïbes devenue le repère des pirates au XVII^e siècle. Les conditions optimales réunies par les Etats de la région ont rapidement convaincu les mafias italiennes (Camorra, N’dranghetta et Sacra Corona Unita en tête) du potentiel de croissance et d’expansion de leurs activités que proposaient les rives est de l’Adriatique⁶⁴. Le trafic de cigarettes, très bien organisé (la flotte effectuant des trajets entre Bar et Bari aurait compté jusqu’à 70 *speedboats* capable de traverser l’Adriatique en moins de deux heures) aurait généré d’importants bénéfices. Des évaluations évoquaient des revenus allant de 300 à 700 millions de dollars par an pour le gouvernement dirigé par Milo Djukanovic du fait des trafics de cigarettes et de pétrole⁶⁵.

Les experts ont baptisé ces liens transadriatiques la « Connexion adriatique », ou « Alliance sainte des Balkans »⁶⁶. Ces derniers ont permis aux mafias balkaniques de prendre contact avec l’Amérique latine et les cartels colombiens de la cocaïne et d’introduire la drogue en Europe. Cocaïne et héroïne empruntent ainsi une route Albanie-Monténégro-Italie via l’Adriatique pour entrer dans l’espace Schengen. En 2009 et 2010, deux opérations menées par la police italienne ont frappé les réseaux entre l’Italie et le Monténégro, menant à l’arrestation du chef de la Corona Unita, Savino Parisi⁶⁷.

Au-delà de la drogue, de nombreux autres activités sont aussi à relever, à l’image d’un trafic de chevaux originaires d’Europe de l’Est et destinés à des boucheries clandestines. De plus, des enquêtes policières font état d’un trafic d’êtres humains et d’organes impliquant des ressortissants du Kosovo, d’Italie, d’ARYM, de Grèce et d’Allemagne⁶⁸.

⁶⁴ Matteo Albertini, “The Adriatic Connection: Mafia Links from Italy to the Western Balkans”, juin 2011.

⁶⁵ Leo Sisti, “The Montenegro connection. Love, Tobacco, and the Mafia”, Center for Public Integrity, 2 juin 2009.

⁶⁶ Parlement européen. *New trends in the expansion of western Balkan organized crime*. Bruxelles, 2012.

⁶⁷ Matteo Albertini, “The Adriatic Connection: Mafia Links from Italy to the Western Balkans”, juin 2011.

⁶⁸ Raufar, X. « Albanian organized crime », Daedalos Institute, 2007

Il est également important d'insister sur le fait que **l'instabilité issue des soulèvements dans le sud de la Méditerranée à partir de 2011 ouvre la porte à une collaboration plus étroite dans le domaine du trafic d'êtres humains depuis cette région.**

La coopération entre organisations criminelles a toujours existé dans la région, comme les tensions et affrontements pour les marchés. Le seul changement d'importance relevé concerne les liens entre les gangs serbes et croates qui, depuis la fin du récent conflit en ex-Yougoslavie, semblent ne plus avoir de contacts suivis, les premiers n'ayant plus confiance dans les seconds. Ce qui n'empêche pas les deux de coopérer avec le Milieu albanais. Les clans italiens ont, quant à eux, l'habitude de traiter avec leurs collègues albanais, bulgares, macédoniens ou ukrainiens, mais aussi originaires des autres pays issus de l'ex-Yougoslavie, en particulier du Monténégro, principal partenaire de l'autre côté de l'Adriatique et de Serbie. Depuis quelques années, ils ont inclus dans leurs cercles relationnels les Roumains et vraisemblablement les groupes criminels géorgiens des « *Vori v Zakone* » (les voleurs dans la loi).

3.2. Présence en France et relations extérieures

En France, la présence de groupes criminels d'origine balkanique est, selon des sources policières, l'une des principales problématiques criminelles dans nombreux régions. Ces réseaux sont actifs dans plusieurs domaines et leurs groupes opérationnels se caractérisent par une haute mobilité (souvent logés dans des hôtels bon marché). Ces derniers sont capables de s'adapter et de contrôler une portion de territoire en s'appuyant sur les réseaux ethniques et les diasporas. Les investigations montrent leurs relations avec des réseaux implantés dans d'autres pays européens. Les organisations albanophones contrôlent principalement le trafic d'héroïne, bien qu'ils soient impliqués aussi dans nombreux cambriolages et vols. Des groupes roumains, serbes, bosniaques et mixtes sont surtout actifs dans des cambriolages de résidences et commerces, des vols de métaux (voies ferrées et maintenant éoliennes) et d'engins agricoles, et dans la traite d'êtres humains (mendicité). En Ile-de-France, la présence des groupes serbes impliqués dans le trafic d'armes est assez forte.

Si, pour les groupes criminels, l'Europe occidentale reste une priorité, des relations se lient avec d'autres continents. Très proches du pouvoir dans la plupart des pays de la région, les principaux chefs mafieux sont parfois à la tête de véritables empires et bénéficient d'appuis bien placés, qui leur permettent de perdurer et d'étendre leurs champs d'activité. C'était ainsi le cas pour le Monténégrin Darko Saric, qui avait bâti une véritable multinationale du crime organisé, ayant des succursales en Amérique du Sud (Uruguay principalement) et en Europe (Italie pour l'essentiel). Sa proximité avec le pouvoir monténégrin n'était d'ailleurs un secret pour personne et lui valait l'impunité pour ses activités maritimes en direction de l'Italie. Il sera arrêté à la mi-mars 2014 en Amérique du Sud, puis extradé vers le Monténégro et de là, vers la Serbie, où il est jugé pour un trafic colossal de cocaïne, ce qui n'est sans doute que la partie émergée de l'iceberg. Les autorités serbes estiment que le

volume d'affaires annuel de son réseau transatlantique était d'un milliard d'euros⁶⁹. Des preuves montrent également que Darko Saric était lié à Luka Bojovic, chef du clan Zemun (Serbie), lui-même arrêté en Espagne en 2012.

Des enquêtes policières en Bosnie-Herzégovine ont même révélé aussi des liens entre groupes criminels locaux et chinois pour le trafic d'êtres humains⁷⁰.

3.3. Quelles réponses européenne et internationale à la criminalité organisée ?

Nombre d'outils ont été créés, au niveau européen comme international, pour apporter une réponse aux enjeux liés à la criminalité transnationale organisée (CTO). L'ONU et l'UE et les Etats-Unis ont été des acteurs importants de ce processus à travers la signature de convention, protocoles et accords de coopération, la clé étant ici bien sûr la collaboration des différents services de police en matière de renseignements mais aussi une compréhension commune des défis et des activités de CTO. La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, entrée en vigueur en 2003, en est un des piliers international, autour de trois protocoles (prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants ; lutte contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer ; lutte contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de leurs pièces, éléments et munitions).

L'UE est forte de sa DG Affaires intérieures et de la création d'Europol en 1999, désormais une agence européenne depuis 2009. Elle est particulièrement au fait des problématiques liées au trafic d'êtres humains qui gangrène la région Adriatique. Elle est ainsi active, depuis les années 1990 et l'implosion de la Yougoslavie, dans la lutte et la prévention contre ces trafics. En 2009 le programme de Stockholm sur la sécurité, la justice et la citoyenneté dans l'Union incluait déjà (article 4.4.2) un volet sur les trafics d'êtres humains, faisant suite à la Convention du Conseil de l'Europe sur l'action contre le trafic d'êtres humains de 2005. En 2011, la directive 2011/36/EU a été adoptée – puis transposée au niveau national au cours de l'année 2013 – pour renforcer son action dans ce domaine, suivie en 2012 par la définition **d'une stratégie de l'Union 2012-2016 pour l'éradication du trafic d'êtres humains**.

En mars 2011, à la suite de la directive 2011/36/EU, **un coordinateur de la lutte contre les trafics** (Myria Vassiliadou) rattachée administrativement à la DG Affaires intérieures a été nommé, au niveau de la Commission européenne. L'UE finance également des initiatives nationales comme le programme PATS en Slovénie destiné à informer les demandeurs d'asile hors-UE.

Dans le cadre de l'appel à projets ISEC 2010, France Expertise International, soutenue par le ministère des Affaires étrangères, a remporté le projet Euro Traf guID qui vise à établir un guide commun pour l'identification et le traitement des victimes de traite d'êtres humains. Le projet a

⁶⁹ <https://reportingproject.net/occrp/index.php/en/ccwatch/cc-watch-briefs/2096-argentinebalkan-drug-trafficking-ring-dismantled>

⁷⁰ Conseil de l'Europe, Commission européenne : *Update of the situation report on organised and economic crime in South-eastern Europe*, Bruxelles, 2007, p.28

démarré en 2012, soutenu par la France, la Bulgarie, l'Espagne, la Grèce, les Pays bas et la Roumanie, ainsi que quatre organisations internationales et régionales (BIT/SAPFL, Conseil de l'Europe, ICMPD et ONUDC). Il doit marquer une étape supplémentaire dans l'harmonisation du traitement des problématiques liées aux phénomènes de criminalité transnationale.

Europol, en coopération avec Frontex et les Etats membres poursuit son action à travers une coopération renforcée entre ses membres. L'organisme a connu quelques succès d'ampleur récemment avec l'opération Archimède, la plus grande jamais réalisée en Europe au mois de septembre 2014. Du 15 au 23, cette démonstration de force a mobilisé plus de 20 000 agents dans 34 pays différents et a permis des saisies records : 200 kg d'héroïne, 600 kg de cocaïne, 1 300 kg de résine de cannabis, 21 voitures volées, etc. L'arrestation de plus de 1 100 personnes, principalement en Espagne (250) et en Bulgarie (200), a fait ressortir le rôle prépondérant de la zone Méditerranée-Adriatique-Balkans. Cela a également permis de démanteler un réseau d'immigration clandestine et de récolter de précieux renseignements pour les enquêtes à venir. Dans cette optique, un cycle a été lancé en 2013, dont la phase opérationnelle (initiative EMPACT pour European Multidisciplinary Platform against Criminal Threats) couvre neuf champs : migrations illégales, Trafic d'êtres humains, contrefaçons, Fraudes fiscales, drogues de synthèse, cocaïne et héroïne, trafic d'armes, crimes contre la propriété, cybercriminalité.

Au-delà de l'UE elle-même, la coopération entre les pays de la région balkanique est importante. Le **processus de Brdo** réunit par exemple les coordinateurs nationaux de sept pays de l'ex-Yougoslavie (Croatie, Slovénie, Monténégro, Kosovo, ARYM, Serbie, Bosnie-Herzégovine) et l'Albanie pour renforcer la coopération en matière de lutte contre les trafics d'êtres humains. Ce processus lancé en 2010 est soutenu par l'UE, d'autant plus avec l'entrée de la Croatie au sein de l'Union. Des représentants des pays membres de l'Union ainsi que le coordinateur de la lutte contre les trafics assistent aux réunions de cette plateforme qui se tiennent annuellement ou tous les deux ans.

Concernant le trafic d'êtres humains, le Protocole de Palerme des Nations unies demeure le principal cadre juridique international. Ce dernier, signé en 2000 et entré en vigueur en 2003 après avoir été ratifié par 40 pays (y compris l'ensemble des pays de la région Adriatique à l'exception du Kosovo), prévoit la mise en place de législations contre les trafics d'êtres humains et l'assistance aux victimes.

Malgré nombre d'initiatives et de coopération, le défi dans la région adriatico-balkanique reste immense à la fois du fait des caractéristiques propices à la persistance, dans l'ensemble de ses activités, du crime organisé et des difficultés à mobiliser les ressources nécessaires à l'organisation d'une réponse efficace, sur les plans politiques, financiers et opérationnels.

Le problème réside en grande partie dans l'**assainissement de la gouvernance** qui reste difficile dans des pays où l'Etat de droit est en construction, et où les référentiels socio-culturels sont très différents, en atteste la pratique du bakchich encore très répandue et les hauts niveaux de corruption. A ce titre, le positionnement de l'UE vis-à-vis de la corruption souffre d'une ambiguïté non résolue : « Il apparaît clairement que la stratégie de l'UE suit la tendance globale qui va vers une maximisation de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, tandis que la mobilisation se fait plus discrète dans le domaine, précisément, de la corruption. [...] alors que l'UE a été extrêmement active dans l'adoption de règles anti-corruption à l'égard des Etats candidats à l'adhésion, la législation *interne* de l'UE n'a pas été aussi intense. [...] les représentations sociales et policières qui accompagnent le concept vague de « criminalité organisée » demeurent totalement prisonnières de l'image des organisations de type mafieuse, dont les acteurs seraient en marge de tout système économique et social »⁷¹.

Ainsi, **l'atteinte de hauts standards européens quelque peu idéalisés reste un processus très laborieux, voire un objectif peu réaliste**, d'autant que l'UE (avec la mission EULEX) ou certains de ses Etats membres (Italie, Roumanie, Bulgarie) ne sont pas toujours très loin des Etats des Balkans dans les classements et indicateurs mesurant le degré de corruption et la vigueur de la criminalité. Préserver la paix, forme de *statu quo* sclérosé, au détriment de la justice et du développement est un vieux dilemme que l'UE peine à dépasser dans la région, principalement en raison de **l'absence d'alternatives crédibles**.

⁷¹ Amandine Scherrer, Antoine Mégie et Valsamis Mitsilegas, « La stratégie de l'Union européenne contre la criminalité organisée : entre lacunes et inquiétudes », *Cultures & Conflits*, été 2009, pp. 99-100.